

FONDS PROPRES

Les financements par fonds propres regroupent les apports en capital et en comptes courants fournis par vous-mêmes ou par vos associés, ainsi que les subventions d'investissement.

Inscrits en haut du bilan dans la case Passif, ce sont les financements de haut de bilan.

L'intérêt est le rendement potentiel en cas de distribution de dividendes et la possible valorisation de vos parts ou actions.

En revanche, le risque encouru est supérieur, car le remboursement des créanciers prime sur la préservation des fonds propres, donc des apporteurs de capitaux.

Les fonds propres sont une sécurité financière importante pour les banques et des organismes de crédit.

Augmenter ses fonds propres de 1 permet d'avoir 1 en concours bancaires avec sa banque.